

## Duo du B2i au C2i



### Un dispositif de parrainage Étudiant-Lycéen pour progresser du B2i aux C2i vers l'autonomie et la citoyenneté numérique

#### Objectifs et principes

L'apprentissage d'une méthodologie permettant d'évoluer dans un environnement numérique de travail est désormais un préalable à l'aventure universitaire. Nous constatons

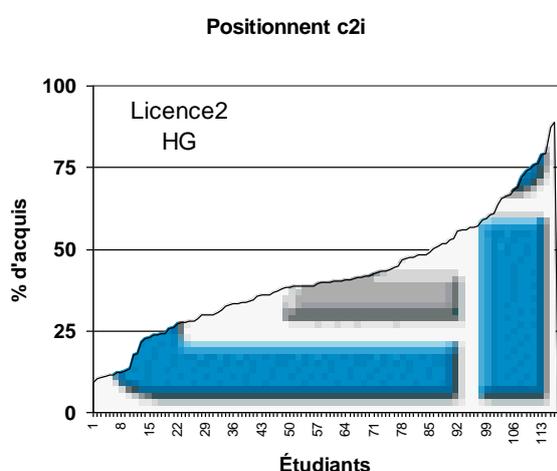


Figure 1 résultat auto-positionnement C2i – Etudiants Licence 2 Histoire – Université d'Artois

en université une grande disparité des prérequis lors de la formation des primo-entrants concernant notamment la recherche et à la diffusion d'information, mais aussi dans la simple communication ou encore la capacité à produire des documents.

Par ailleurs, les étudiants doivent acquérir des compétences dans leur « métiers d'étudiant » et, pour certains d'entre eux, celles inhérentes au métier d'enseignant en situation pédagogique réelle.

Il convient d'établir, par un rapprochement de nos attentes respectives, une progression continue et dont les transitions seront aussi naturelles que possible de l'environnement scolaire au campus numérique universitaire. En parallèle des savoir-faires, le savoir-être numérique est très disparate. Or, il semble que l'usage citoyen des ressources numériques, vertu loin d'être innée, se transmette particulièrement bien par l'exemplarité des comportements et les recommandations venant d'une génération très proche.

Faisant l'hypothèse qu'un échange entre lycéens d'un côté et étudiants de l'autre, avec un accompagnement enseignant approprié, apporterait un surcroît de motivation, l'Université d'Artois a organisé ce rapprochement. Il s'agit de bâtir entre les étudiants et les lycéens un lien pédagogique et social permettant d'acquérir à distance les compétences numériques. Le dispositif nommé « Duo du B2i aux C2i », formalisé par un « parrainage virtuel » étudiant-lycéen, met en œuvre un travail collaboratif distant permettant de valider des compétences en contexte d'usage du B2i et des C2i Niveau 1 et/ou C2i niveau 2 enseignant.

Le Duo du B2i aux C2i est porté par une collaboration des équipes enseignantes respectives et le soutien des personnels documentalistes (SCD et CDI). Cette première mise en place par l'Université d'Artois et le Lycée Gambetta d'Arras, bénéficiera nous l'espérons tant aux filleuls qu'aux parrains, qui pourront faire, de l'usage avisé du numérique, l'instrument de leur réussite.

Une première expérimentation en demi-teinte en 2010-2011 a permis de caractériser les besoins d'un dispositif structuré quant à l'encadrement des élèves, l'intégration adaptée de ceux-ci dans le système d'information de l'Université, et à l'implication des étudiants.

## **Mise en place du dispositif Duo du B2i au C2i**

Il convient, c'est une évidence, de rechercher dans un premier temps le(s) établissement(s) scolaire(s) souhaitant mettre en place le B2i. S'agissant des collèges le B2i est institué depuis son adossement au Diplôme National du Brevet en 3<sup>ème</sup> et surtout son caractère obligatoire, en revanche, à ce jour et malgré une incitation répétée du Rectorat, le B2i lycée est disons anecdotique dans l'Académie Nord Pas-de-Calais comme ailleurs. Le Chef d'Établissement et le Référent Numérique sont les interlocuteurs privilégiés dans la préparation du contexte de mise en œuvre. En ce qui nous concerne c'est lors d'une assemblée des proviseurs à l'initiative de notre Service Commun de Documentation en octobre 2009 qu'une première présentation du projet a été rendue publique avec l'aval notamment de l'Inspection Générale des Bibliothèques. Dans un second temps, les relais pédagogiques sont associés au pilotage professeur principal, professeur documentaliste en charge du CDI, enseignants impliqués dans des parcours spécifiques. Aussi, le contact peut s'établir via les relais déjà impliqués dans la mise en place du C2i niveau 1 en Sections de Techniciens Supérieurs (STS) ou en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Après étude de la faisabilité organisationnelle une convention est établie entre le Président de l'Université et le Chef d'Établissement scolaire. Celle-ci a pour objet d'établir un partenariat entre l'université et le lycée afin de mettre en place des échanges numériques thématiques, administrés par des enseignants et étudiants de l'université en préparation la certification informatique et internet (C2i) Niveau 1 ou Niveau 2 Enseignant, à destination des lycéens préparant quant à eux le brevet informatique et internet (B2i) lycée. Une première étape consiste en l'autorisation d'accès des lycéens au système d'information en général et à la plateforme pédagogique en particulier. Les lycéens, à l'instar de ce que les étudiants ont accepté lors de la prise en main de leur espace numérique de travail s'engagent en la signant, et en la faisant cosigner par un représentant légal s'ils sont mineurs, à respecter la charte dite « d'utilisation des moyens informatiques » de l'Université d'Artois. À l'issue, les élèves demandent un accès temporaire invité avec droit limités à l'usage de la plateforme pédagogique via une application web développée en interne.

En parallèle, un projet pédagogique commun est constitué. Le premier pas est accompli par les élèves qui déposent sur la plateforme un document numérique par lequel ils se présentent et auxquels les étudiants répondent (feedback des activités Moodle) en se présentant à leur tour et en annonçant leur volonté d'accompagner l'élève dans la suite de l'acquisition de ses compétences.



## Le déroulement

Le dispositif se déroule sur un semestre universitaire pour d'une part « coller » au rythme unités d'enseignement et d'autre part pour s'achever avant la période des examens des lycées (Epreuves anticipées ou terminales du Baccalauréat). Le déroulement du dispositif est, l'occasion de valider beaucoup de compétences des référentiels B2i et C2i niveau 1 ou 2 enseignant. Avant les premiers contacts les élèves sont accompagnés en présentiel à la prise en main de l'environnement numérique de travail mis à leur disposition et pour lesquels les étudiants ont préparé des tutoriels<sup>1</sup>. C'est l'occasion de se poser les questions de l'interopérabilité<sup>2</sup> déterminant le choix des formats dans lesquels les étudiants convertissent leurs productions<sup>3</sup> en étant conscient des limites et pertes occasionnées. Leur présentation faite<sup>4</sup> et déposée sur la plateforme collaborative<sup>5</sup>. Le retour par les tuteurs-étudiants est une première occasion pour les uns et les autres de s'interroger sur les registres de langage et la netiquette<sup>6</sup>. Par exemple une discussion est engagée sur le tutoiement ou le vouvoiement dans ce contexte. Une fois le premier contact établi, une première activité évaluable de façon formative ou sommative est soumise aux tuteurs-évaluateurs. Il s'agit de compétences mobilisées dans l'utilisation d'un tableur-grapheur<sup>7</sup> avec lequel les étudiants s'étaient familiarisés en constituant eux-mêmes un outil d'évaluation du B2i reposant sur des fonctions et mises en forme conditionnelles puis des analyses croisées<sup>8</sup>. Les activités suivantes sont planifiées sur le calendrier de la plateforme en collaboration entre les responsables B2i et C2i des établissements.

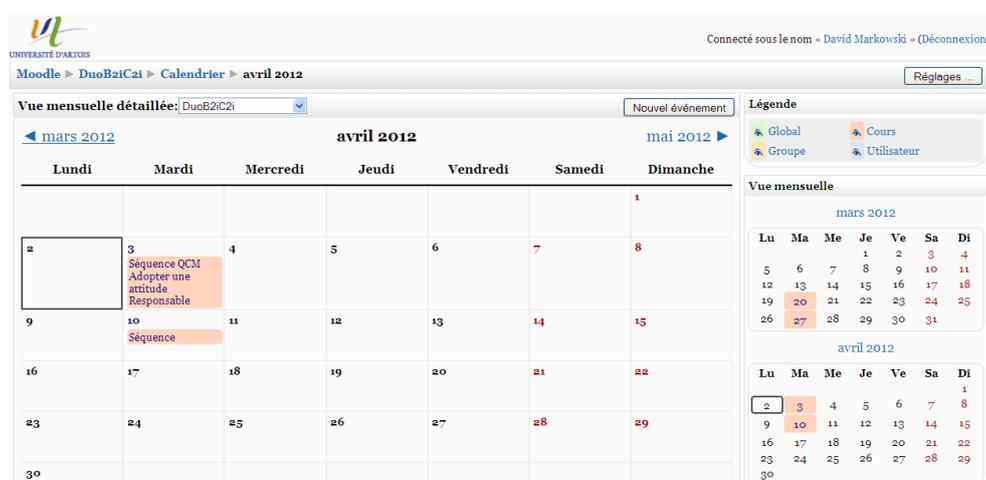


Figure 3 Extrait de calendrier

Pour chaque activité et/ou domaine de compétence du B2i, les étudiants réalisent un livre pédagogique numérique<sup>9</sup> (avec l'outil didapage). Une seconde activité évaluée consiste en la production d'un diaporama dans lequel l'élève explicite son projet personnel en termes d'orientation. L'étudiant est sollicité certes sur l'évaluation de la forme selon un cahier des charges adapté au degré d'exigence du B2i, mais aussi sur l'apport de conseil s'appuyant sur son expérience ou son réseau social<sup>10</sup> et des informations qu'il a la charge de collecter<sup>11</sup> au sein du système d'information universitaire<sup>12</sup> (Service d'aide à l'Orientation et à l'Insertion Professionnelle), régional (Offre de formation publiée par l'Université Numérique en Région, et nationale au travers des réseaux spécialisés. Cet échange global associant forme et fond est une étape vers un rapprochement et l'établissement d'une relation de confiance comme base de la démarche citoyenne attendue de l'utilisateur de part et d'autre du dispositif. Celui-ci doit se



